

« Avocats, Argent et Avenir »

42ème Salon Européen de l'Avocat et du Droit

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

Auditorium de la Maison du Barreau de Paris

2/4 rue de Harlay – 75001 PARIS

(Métro : Cité ou Chatelet ou Pont Neuf - Bus : 21, 24, 27, 38, 47 et 96 - RER B et A : Châtelet Saint-Michel)

(inscription obligatoire)

TARIF ADHERENT CNA (à jour de leur cotisation 2018) : 65 €

TARIF NON ADHERENT CNA : 95 €

Gratuit pour les Elèves Avocats et les étudiants

Formation validée au titre de la formation continue - 8 heures de formation -



La CNA est référencée par DATADOCK

Objectif : analyser l'avenir de son Cabinet pour anticiper les évolutions professionnelles

Compétences visées : vie professionnelle/découverte de nouveaux champs d'activités

Public : Avocats

Pré-requis : aucun

Méthodologie : exposés et supports pédagogiques des interventions. Réponses aux questions de la salle

Intervenants : Avocats et professionnels

Siège social : 120, RUE D'ASSAS - 75006 PARIS

Téléphone 01 43 54 65 48

Télécopieur 01 43 54 75 09

<http://www.cna-avocats.fr> ♦ E-mail : cna@cna-avocats.fr cna-anased@wanadoo.fr

Syndicat professionnel SIREN : 312 477 532 Numéro Formateur : 11 75 339 22 75

L'AVENIR, c'est garantir nos activités traditionnelles et développer des activités nouvelles, ce qui nécessite des moyens financiers.

PROGRAMME

8h45 : Accueil des participants et présentation du FIFPL

Ouverture du 42ème Salon de l'Avocat et du Droit par Roy SPITZ, Avocat au Barreau de Nice, Membre du CNB, Président de la CNA

PARLONS ARGENT

9h00 : Réforme des retraites : ce qui se prépare - ce que nous devons défendre

Intervention du Président de la CNBF ou de son délégué et débat avec la salle

10h00 : L'année fiscale blanche : tout ce qu'il faut savoir pour l'optimiser par Fabrice de LONGEVIALLE, Chargé de Mission Fiscalité au sein de l'UNAPL

10h45-11h00 : *Pause café et échanges avec les intervenants*

11h00 : Honoraires : Les conventions (notamment leur conformité avec le RGPD), article 700, les prescriptions et le recouvrement - Les propositions pratiques de la CNA par Jean-Louis SCHERMANN, Avocat au Barreau de Paris, 1er Vice-Président de la CNA et Antoine GENTY, Avocat au Barreau de Paris, Trésorier Adjoint de la CNA,

12h00 : L'Excellence opérationnelle ou comment transformer nos cabinets en entreprises plus efficaces par Frédéric MONIE, Associé du Cabinet I-DPE,

13h00 à 14h00 : *Déjeuner libre*

PARLONS AVENIR

14h00/15h00 : Mise en œuvre du RGPD : applications concrètes par Brad SPITZ, Avocat au Barreau de Paris, DPO, Spécialiste en Droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication,

15h00/16h30 : La résolution amiable des différends : mise en oeuvre des dispositions des articles 1528 et suivants du Code de Procédure Civile et impact probable de la Loi de programmation de la Justice par Jeanne BAÉCHLIN, Avocat au Barreau de Paris, Médiatrice, Membre du Bureau de la CNA,

16h30-16h45 : *Pause café et échanges avec les intervenants*

16h45/17h45 : Les nouveaux Métiers de l'Avocat

- **L'Avocat Mandataire sportif** par Arnaud GUYONNET, Avocat au Barreau de Paris,
- **L'Avocat Mandataire en transactions immobilières** par Philippe PERICAUD, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Bureau de la CNA, Président de la Section parisienne de la CNA et Stéphane CAMPANA, Ancien Bâtonnier du Barreau de Seine Saint Denis, Membre du Bureau de la CNA,

17h45 : Clôture des travaux

